Mariage

Demande en mariage.

Avant toute démarche officielle, la famille du jeune homme charge une femme de confiance de s'assurer que la jeune fille choisie est libre, et de connaître son horoscope. Elle rend à la mère trois visites et dévoile progressivement le but de sa mission. A la troisième, elle sort du nœud de son pagne deux noix d'arec qu'elle pose sur la boîte à bétel de son hôtesse et formule nettement ses questions. C'est le rite du *slà dakʼ*, le premier des cinq dons d'arec qui marquent les différentes étapes des rites matrimoniaux.

Cette première envoyée doit être légitimement mariée, n'être ni veuve ni divorcée, avoir de la chance. Les conditions sont les mêmes pour les hommes et les femmes qui, d'abord chargés de faire la demande, représenteront jusqu'à la conclusion des cérémonies la famille du prétendant. D'abord désignés par le terme de « gens de la route », ils reçoivent ensuite le titre de *mohà* « grand ». Quant à ceux qui représentent les intérêts de la famille de la mère (*mɛ̃*) et du père (*bà*) de la jeune fille, on préfère d'habitude leur donner le titre de *mɛ̃bà* plutôt que celui de *mohà*.

A toutes les étapes de la demande en mariage, la famille du prétendant doit envoyer une série de présents dont la composition est réglée par l'usage. La démarche est d'abord faite par trois femmes qui sont reçues par le *mɛ̃bà* féminin, généralement la mère de la jeune fille. La conversation s'engage par métaphores et quand les femmes

demandent enfin la permission, pour la famille du jeune homme, de « s'engager sur la route et monter l'escalier », il leur est répondu qu'elles doivent s'adresser au *mẽbà* homme, d'habitude le père. Ce dernier est présent à leur seconde visite, mais répond qu'il ne peut engager des pourparlers avec des êtres aussi versatiles et qu'il veut discuter avec des hommes. Dans certaines régions, cependant, les femmes sont chargées de la demande en mariage jusqu'à l'acceptation finale et le *mẽbà* répond qu'il doit consulter sa famille.

Au jour fixé, les trois femmes reviennent avec trois hommes. Au bas de l'escalier, deux bougies sont allumées et collées sur l'une des coupes à pied qui supportent les présents d'usage, et permission est demandée de « suivre la route et monter l'escalier ». La permission donnée, deux personnes de la famille descendent accueillir les « gens de la route ». Une fois entrées, les femmes présentent les hommes sous des noms de convention : Bonheur, Pouvoir, Argent, époux de Santé, Invulnérabilité, Or. Ayant demandé, par trois fois, si toute la famille est réunie, ils sollicitent d'être acceptés comme *mohà*. Ils sont rituellement investis, celui chargé de conduire les négociations recevant le titre de *mohà tẽp* « grand dieu », les deux autres ayant les titres de « grand mandarin » et « grand souverain ». Le *mohà tẽp* demande alors de connaître les *mẽbà* « grand » et « petit » avec qui doivent s'engager les pourparlers car, même s'ils sont présents, le père et la mère de la jeune fille ne doivent y prendre part.

Toute la demande est faite par métaphores qui se précisent peu à peu : on sollicite permission de passer la clôture, prendre le chemin, monter l'escalier, et comme on répond que la permission a déjà été accordée, on demande d'ouvrir l'écharpe — celle où se trouve l'arec du second don rituel — et de discuter. Les *mẽbà* s'enquièrent de ce que les *mohà* désirent, à quoi il leur est répondu : construire une maison, planter des arbres, ce qui signifie que, selon la coutume, la famille du jeune homme est prête à bâtir une habitation où logera le nouveau couple.

Ceci étant accepté, la demande en mariage est formulée en termes précis, cependant qu'est présentée aux *mẽbà* la coupe à pied, aux deux bougies allumées, où se trouvent l'arec et le bétel. Les *mẽbà* veulent savoir si le prétendant est sain et, sur réponse affirmative, demandent à le voir.

Quand ils l'ont examiné, ils s'enquièrent si le jeune homme n'a pas de vice, s'il n'a pas de liaison, et demandent aux *mohà*, en gage de leur bonne foi, un couteau à virole d'or. En fait, ce couteau est représenté par des bijoux, qui restent propriété de la jeune fille si l'on s'aperçoit qu'il y a eu tromperie.

Enfin, les *mẽbà* vont demander le consentement de la jeune fille confinée dans sa chambre ; dans d'autres régions, on cherche à ce moment le père et la mère pour qu'ils donnent leur consentement. De retour, les *mẽbà* se préparent des chiques d'arec, la noix devant être entourée par deux feuilles et non une comme à l'accoutumée. Alors, le *mohà tẽp* demande solennellement l'union des deux familles : « Je demande que soit formé le faisceau, que soit lié le fagot, que soit bâti le pont de l'amitié ». Le *mẽbà thom* accorde la main de la jeune fille et formule son désir que soit décidé le jour où l'on chiquera l'arec pour « fixer la parole » et qu'en ce jour la famille du fiancé apporte les victuailles pour l'offrande aux ancêtres.

Fiançailles

Le jour où est « fixée la parole » parents et amis se forment en cortège. L'arec et le bétel, les victuailles pour l'offrande aux ancêtres et le banquet, sont placés sur de grandes coupes à pied en argent, laque, ou bois incrusté de nacre, qui doivent être portées par des personnes ayant de la chance. La coutume veut que les invités contribuent par deux coupes de fruits et gâteaux et le cortège est précédé par les *mohà* dont, généralement, une femme

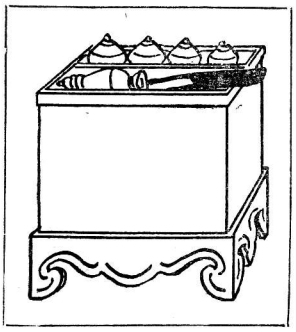

porte une boîte à bétel en argent, une autre le *thang' rong* (1) nécessaire à la cérémonie, deux bougies étant fixées à ces objets. La maison de la jeune fille a été préparée pour la réception ; alors que les deux précédentes prises d'arec rituelles ont eu lieu dans la pièce qui sert d'antichambre, celle qui engagera les familles a lieu, comme les rites qui suivront, dans la travée dite *lvêng càn'*. Souvent un pavillon en bois léger est dressé dans le jardin pour la réception des invités.

Une fois les offrandes aux ancêtres rangées sur des nattes, les bougies sont allumées à la boîte de bétel et au *thang' rong*. Le *mohà tĕp*, versant un peu d'alcool dans une tasse, salue les *mĕbà* et l'assistance. Il dit que les parents du jeune homme, éprouvant une grande joie du résultat des pourparlers, envoient leurs présents. Versant à nouveau de l'alcool, il montre les présents, demandant à ceux qui se trouvent là d'être témoins : si la famille du jeune homme manque à la parole donnée, ces présents resteront propriété de la jeune fille. Puis l'*àcàr* prononce une invocation par laquelle les dieux sont invités et les ancêtres jusqu'à la septième génération informés du mariage conclu pour leur descendante. L'invocation est dite trois fois : durant chacune de ces récitations, l'*àcàr* prend quelques pincées d'aliments et les jette sous la maison (par les interstices du plancher) avec quelques gouttes d'eau et d'alcool. Ni le fiancé ni la fiancée ne sont présents.

Un banquet termine cette fête, servi par jeunes gens et jeunes filles de la famille de la fiancée.

Après la cérémonie, le jeune homme est autorisé à servir ses futurs beaux-parents : mais il ne peut effectuer que les travaux extérieurs car il n'a pas encore le droit de pénétrer dans la maison. Quant à ses relations avec la fiancée, elles sont strictement réglées par l'étiquette.

(1) Petit meuble de bois sur lequel on pose le service à bétel et le tabac.

Une fois les examens accomplis pour déterminer les moments propices, a lieu une nouvelle cérémonie où sont annoncés officiellement les dates et moments fixés pour la noce. Un mariage ne peut avoir lieu durant les mois « creux » ou « mâles » de vingt-neuf jours, ni durant les trois mois où les bonzes observent leur retraite de saison des pluies [1] ; il faut tenir compte des indications du « bananier d'or », des jours de bonheur ou de malheur propre au cycle des douze animaux [2] et choisir l'un des sept jours mensuels propices à l'acte final des cérémonies, celui de la « réunion des oreillers » [3]. Toutes les données, d'ordre général ou particulier, qui ont permis de choisir les temps propices sont inscrites sur un papier qui est apporté en cortège avec les présents d'usage. Dans la maison de la jeune fille, une natte recouverte d'une étoffe blanche a été préparée pour recevoir la coupe où se trouve le papier. Les présents apportés sont rangés en ligne, le *mohà tĕp* allume les bougies collées à la coupe et la présente au *mĕbà* qui ouvre le papier et résume, au profit de l'assistance, les données inscrites. Une bague d'or est offerte à la jeune fille ; dans certaines régions, on pense ainsi fixer ses esprits vitaux. Après un repas, les détails pratiques du mariage sont discutés entre *mohà* et *mĕbà*. Le quatrième don de chiques rituel, celui de « l'arec de prise de date », a lieu ce jour là. Celui-ci fait, le fiancé peut travailler dans la maison de ses futurs beaux-parents ; sa fiancée lui cuit ses repas, lui prépare chaque soir sa couche et, s'il est malade, a droit de le soigner.

Suivant les régions, « l'arec du *thang' rong* » ou « l'arec de prise de date » est considéré comme marquant le « demi-mariage » ; en période de troubles, il suffit ensuite d'une annonce aux ancêtres pour unir légitimement les fiancés.

(1) Cela fait seulement cinq mois dans l'année où peuvent être célébrés les mariages ; voir le tableau donné dans *Cérémonies des Douze Mois*.

(2) Voir *supra* pp. 11-16.

(3) Si, avant la date fixée, survient une éclipse ou un deuil, le mariage doit être remis, un nouveau *pĕlă* cherché.

Célébration du mariage.

Le cérémonial des noces est long et compliqué ; même actuellement où il tend à être simplifié, il dure d'habitude trois jours. Les rites, nombreux, sont minutieusement réglés par la coutume qui varie dans les détails suivant les localités, sans différences notables dans les grandes lignes.

Près de la maison de la fiancée, la famille du jeune homme doit élever pour les fêtes une construction de bambou et palme. Elle comprend trois compartiments, l'un pour la cuisine, l'autre pour les banquets, le troisième, dit « pavillon des fleurs d'aréquier », pour le fiancé qui ne pénétrera dans la maison de la fiancée que pour la dernière phase de la cérémonie. Devant ce « pavillon », un autel est dressé en l'honneur des dieux. Le travail a lieu généralement la veille des noces proprement dites, avec le concours des alliés et des amis. La construction achevée et décorée, il faut préparer les mets et surtout les nombreux gâteaux qui seront rangés dans le compartiment des banquets. Parmi ceux-ci, les gâteaux *ansam* et *ḳom* sont indispensables. De riz gluant enveloppé, pour la cuisson, de feuille de bananier, ils sont différemment fourrés et l'un est de forme cylindrique, l'autre pyramidal. Ils représenteraient les sexes de Prãh Eysór et son épouse [1] et, dans beaucoup de familles, on croit que sans leur présence le mariage serait stérile. Tout étant prêt, une petite offrande est faite, dans le « pavillon des fleurs d'aréquier », aux dieux que l'on prie de bénir tous ceux qui ont apporté leur aide. Quelques personnes désignées veillent, la nuit, sur les provisions.

Le lendemain, le marié arrive en musique [2], avec un long cortège, et doit aborder le « pavillon des fleurs d'aréquier » par le point de la rose des vents propice en ce jour. Les *mohà* montent chez la fiancée porter les « mille arec mille bétel » qui représentent le dernier des cinq dons rituels, et délibérer des ultimes détails de la fête.

(1) Çiva et Umâ Bhagavatî.

(2) La musique est un des éléments essentiels du mariage, comme de toutes les fêtes cambodgiennes. A chaque phase du cérémonial correspondent airs et chants traditionnels.

L'après-midi, la cérémonie de la coupe des cheveux se déroule, accompagnée des airs rituels, d'abord pour la jeune fille chez elle, ensuite pour le jeune homme dans le « pavillon des fleurs d'aréquier ». Un chanteur danse autour de la fiancée, ou du fiancé, donnant de temps en temps un coup de ciseau ; les mèches sont placées dans un *kantòng* qu'on abandonnera pour se débarrasser des malheurs.

Au moment où le soleil décline à l'horizon, des offrandes sont présentées au Krông Pãli, afin d'annoncer la fête au « propriétaire de l'eau et de la terre ». Puis les bonzes récitent des textes sacrés en aspergeant d'eau l'assistance, pour exorciser malheurs et maladies et amener la réalisation des vœux.

L'heure est venue de festoyer, puis d'offrir leur part aux ancêtres qu'on prie d'accorder longévité, bonheur et santé aux mariés, à qui sont noués des bracelets de fil de coton.

En principe, la récitation des textes sacrés est écoutée par la jeune fille chez elle, le jeune homme dans son pavillon, et tout le cérémonial se déroule symétriquement pour les deux familles. Parfois, néanmoins, on invite le jeune homme dans la maison de la fiancée dès qu'elle a eu les poignets ligaturés, pour qu'il honore ses propres ancêtres et qu'à son tour on lui noue des fils de coton.

Cette nuit là s'accomplissent les rites de « piler la laque » et « faire les dents » de la mariée, rites qui peuvent être supprimés si l'on a célébré pour elle la « sortie de l'ombre ». La même nuit, après avoir remboursé le « prix du lait » qui fut exigé lors des fiançailles, on discute la « valeur de l'arec », *ḳhàn' slà* : tandis que l'orchestre joue les airs consacrés, se poursuivent les marchandages, fictifs car les prix sont fixés par la tradition. Le paiement de l'arec est extrêmement important, car les enfants d'une union sont considérés différemment suivant qu'elle a été avec ou sans *ḳhàn' slà* : de nos jours, cependant, on assimile ceux qui sont pourvus d'un état-civil à la française à ceux qui sont issus d'un mariage avec *ḳhàn' slà*.

Au début des fêtes, un petit cortège, souvent accompagné de musique, est allé cueillir les fleurs d'aréquier — ou de cocotier — qui représentent la « valeur de l'arec ». Elles ont été déposées devant les bonzes pour la récitation des textes sacrés. Vers deux ou trois heures du matin, les *mohà* dressent les grappes sur trois coupes à pied. Ils attachent à l'une, qui est la « fleur aînée », vingt-et-une noix d'arec et vingt-et-une feuilles de bétel ; à la « fleur du milieu » douze noix et douze feuilles ; à la « cadette » six noix et six feuilles. Les nombres représentent les bienfaits du père, de la mère, et de la sœur aînée qui prend soin des enfants plus jeunes. Le travail doit être accompli par des personnes favorisées par la chance. Sont également préparées les « bougies du *pĕlā* » dont les mèches doivent avoir une longueur égale au tour de tête du marié.

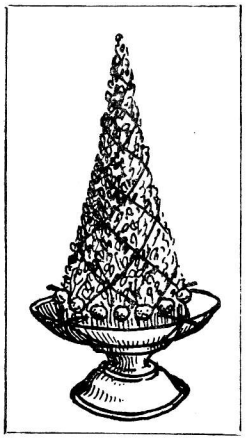

Avant l'aube, les époux sont revêtus de leurs habits de noce. Celui du jeune homme n'est plus guère, sauf dans les campagnes, conforme aux règles. La jeune fille est habillée à l'ancienne : pagne de soie noué en jupe et retenu par une ceinture d'or ou d'argent, écharpe qui s'enroule autour du buste et retombe derrière l'épaule gauche, faux chignon [1] et diadème qui, traditionnellement, doit être orné des élytres vertes à reflet d'or d'un scarabée.

A l'approche de l'aube, le marié se prosterne devant l'autel dressé près du « pavillon des fleurs d'aréquier » puis s'assied, sur une natte ou sur un mortier renversé, de façon à ne pas être à contre-sens des écailles du *nāk*. Cependant l'*àcàr*, ayant piqué sur l'autel des bougies et baguettes d'encens allumées, récite des stances en pâli pour appeler sur les époux les bénédictions divines. Tous attendent le moment propice, le *pĕlā*, qui peut être déterminé par divers moyens : ce peut être lorsque l'on distingue les feuilles tendres des feuilles « mûres » sur tel

(1) Bien avant que ce fût la mode en Europe, les Cambodgiennes avaient les cheveux coupés.

arbre dominant les autres ; ou bien on peut attendre que l'ombre d'un pieu de la taille du jeune homme atteigne une longueur déterminée. Quel que soit, parmi les nombreux moyens en usage, celui qui a été choisi, trois coups de gong annoncent quand le *pẽlã* est atteint.

Alors, par trois fois, le marié se prosterne pour saluer le soleil. Puis un *àcàr* tenant une épée ouvre la marche, suivi par les *mohà* hommes et femmes, les porteurs des fleurs d'aréquier, des « bougies du *pẽlã* », des plateaux de mets et desserts. Enfin, encadré par deux garçons qui lui cachent la figure avec des éventails, le marié avance, tout en prononçant des formules sacrées, vers la maison qu'il doit aborder face au « souffle de vie ». Au pied d'un escalier neuf, il attend les trois coups de gong qui, frappés dans la maison, lui permettront d'y monter. Au haut des marches, il est accueilli par un cadet, fille ou garçon, favori de la mariée, délégué par celle-ci pour le recevoir, qui lui lave les pieds et lui donne une chique de bétel ; en échange, il lui fait présent d'une menue pièce de monnaie.

Dans la maison, le marié prend place sur une natte où l'on a posé le petit oreiller dur en usage au Cambodge. Face à l'Est ou au « souffle de vie », il a devant lui les trois coupes où se dressent les grappes de fleurs d'aréquier et celles qui portent les « bougies du *pẽlã* » que l'on allume. Devant lui également sont posés deux *tîeb*, vases à pied et à couvercle pointu qui renferment le *bày khỏn* ou *bàysei* [1], c'est-à-dire une tête de porc ou une poule bouillie, des gâteaux *ansam* et *ķom*, destinés au musicien qui ouvrira les vases. Les deux familles font cercle autour du jeune homme qui salue en se prosternant à toucher la natte du front. Puis il met les mains sur l'oreiller. L'*àcàr* y dépose la grappe de fleurs d'aréquier « aînée », lui commandant de l'offrir à son beau-père, ce qu'il fait en se prosternant profondément. Le même rite se répète pour la fleur « médiane » offerte à la belle-mère, puis la fleur « cadette » présentée à l'un des aînés de la génération de la mariée.

(1) Le mot *bàysei* est d'habitude réservé à des offrandes en bananier. Voir *Cérémonies des Douze Mois*, p. 12.

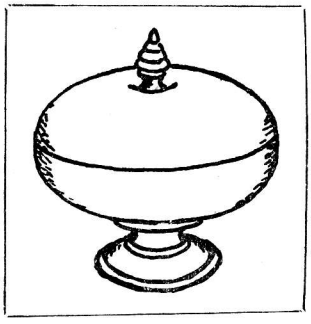

A ce moment, on joue et chante l'air dit « écarter les rideaux » ; une femme *mohà* va chercher la mariée qui, conduite par deux jeunes filles lui masquant la figure de leurs éventails, vient se prosterner à la gauche du marié. Alors a lieu la danse du *bày khŏn* qui se déroule en plusieurs épisodes. Ceux-ci varient d'une région à l'autre mais l'essentiel est le même partout : un danseur, de la pointe d'une épée, enlève l'écharpe qui recouvre les *tîeb*, l'agite, puis enlève les couvercles des vases en croisant les bras. Il chante des paroles consacrées qui se terminent par les mots : Victoire ! Félicité ! repris par l'assistance. Les mariés ont les mains étendues côte à côte sur l'oreiller. En certains villages, le danseur pose sur leurs paumes ouvertes l'épée dans son fourreau ; plus souvent, l'*àcàr* y met une boîte à chaux et des ciseaux pour l'arec. Ces objets symbolisent l'union. Ensuite, les mains jointes des époux sont trempées dans un bol d'eau de *sambuor*.

Ceci fait, des personnes douées de chance font tourner les *popil* autour du couple. En cette occasion, la bougie collée sur chaque *popil* doit avoir ses deux extrémités redressées et allumées. Après dix-neuf tours, les flammes sont éteintes, en rabattant la fumée vers les mariés, avec des feuilles de bétel et, du charbon qui s'y est formé, l'*àcàr* dessine les sourcils des mariés. Parfois, mais rarement, il allume ensuite la bougie du « riz cuit des esprits vitaux », en dirige la fumée dans de l'eau de coco dont il donne trois cuillerées aux époux.

Détachant quelques fleurs d'aréquier, l'*àcàr* les jette sur les mariés en prononçant des vœux, toute l'assistance faisant ensuite de même. Seule reste intacte la grappe « aînée » qui doit être gardée trois jours par le couple, qui la portera aux bonzes pour demander leur bénédiction. Finalement, l'*àcàr* lie des fils de coton aux poignets des époux, tout en prononçant des vœux de bonheur ; chacun à son tour vient après lui nouer des fils, énonçant les dons faits pour l'établissement du ménage et formulant des souhaits.

Le son du gong annonce que les mariés doivent se retirer. La jeune femme pénètre dans sa chambre, suivie par son mari qui tient le pan de son écharpe. Elle lui remet une chique de bétel qu'il porte aussitôt à sa bouche [1], et un *sampot'* et une veste qu'il revêt pour retourner dans la salle commune. L'*àcàr* enroule la natte où se sont prosternés les époux, l'asperge d'eau en prononçant des formules de conjuration et la met en vente ; le marié doit l'acheter. Dans certains villages, l'*àcàr*, à ce moment, indique l'heure à laquelle devront être « réunis les oreillers » et dit aux époux quels sont les jours où leur sera interdite l'union sexuelle ; sinon, les bracelets de coton qu'ils portent aux poignets sont tranchés, de peur qu'ils ne soient emportés par une trop forte passion.

Ensuite les mariés doivent servir à manger aux *mẽbà*, mais le jeune homme, invité par son épouse, ira prendre avec elle son repas.

A l'heure propice pour la « réunion des oreillers », les mariés se retrouvent dans la chambre, où deux femmes favorisées par la chance ont préparé la couche nuptiale. Près de là, sur une natte neuve, un plateau à pied supporte des bols de riz et de mets variés. Les époux s'installent face à face, les deux femmes à leur côté. L'une commande au marié de faire prendre à son épouse une cuillerée de riz, l'autre dit à la mariée de donner une cuillerée à son époux. Trois cuillerées sont ainsi échangées, puis trois bouchées de bananes. Alors une des femmes, par trois fois, cogne l'une contre l'autre les têtes des époux. Elle leur fait des recommandations pour cette nuit : ils mettront sur la couche la natte et l'oreiller des prosternations nuptiales pour s'y étendre la tête au Sud, la jeune femme à gauche de son mari, à l'intérieur de la moustiquaire, portes et fenêtres closes. Puis, éteignant la lumière, les deux assistantes quittent le nouveau couple.

(1) Actuellement, la coutume de chiquer le bétel n'étant plus suivie que par des vieillards, la chique est remplacée par une cigarette.

Légendes sur le mariage.

De nombreuses légendes donnent l'origine des divers rites du mariage. Certaines sont très connues, d'autres moins ; seules les plus connues sont ici résumées.

De toutes, la plus célèbre est l'histoire du mariage de Prãh Thòng, premier roi du Cambodge, avec une nâgî. Ce prince, ayant offensé son père, fut exilé avec sa suite et arriva dans l'île de Kôk Thlok, où règnait un roi cham qu'il dépossèda. Une nuit, il aperçut sur une plage une belle jeune fille dont il tomba amoureux. C'était la fille du Roi des Nâga. Pour l'épouser, Prãh Thòng devait se rendre au royaume souterrain des *nâga :* étant homme, il ne savait comment. La jeune princesse lui dit de s'accrocher à son écharpe pour la suivre et, comme elle, il pénétra facilement dans la terre. Il fut agréé par le Roi des Nâga qui envoya ses soldats agrandir Kôk Thlok en aspirant l'eau de la mer. Le nouveau royaume fut baptisé Kampucã [1].

Certains disent qu'après la première rencontre, la *nâgî* retourna chez elle en laissant à Prãh Thòng, comme gage de sa foi, une chique de bétel : c'est l'origine du premier échange rituel de bétel. D'autres disent qu'elle accrocha son écharpe à une branche, c'est pourquoi de nos jours on emploie dans les mariages les écharpes *crabŏc* à losanges multicolores qui représenteraient des écailles de serpent [2] : elles sont portées en baudrier par le marié, en sautoir par la mariée, on en met sous les barres d'argent qui achètent le *ḳhàn' slà*, on en recouvre l'oreiller pour les prosternations nuptiales. C'est le voyage de Prãh Thòng au royaume des *nâga* qui est représenté par l'entrée de la mariée dans sa chambre avec le mari tenant un pan d'écharpe ; c'est en souvenir du mariage que l'orchestre joue les airs de « Prãh Thòng et Demoiselle Nâgî » et des « Nâga enlacés ».

(1) C'est le nom que les Cambodgiens donnent à leur pays, celui des Kambuja des inscriptions.

(2) Le *crabŏc* est obtenu par bains de teinture successifs : chaque fois les espaces qui ne doivent pas être mordus par la teinture sont protégés par des lanières de bananier.

L'emploi des gâteaux *kom* et *ansam* remonte à l'histoire du premier couple que, après le déluge, façonna un certain personnage dont le nom varie suivant les traditions. Le couple restait chaste. Le divin personnage donna trois gâteaux à la femme — l'homme était absent — lui disant d'en manger un et de donner les deux autres à son compagnon. La femme était gourmande, elle en mangea deux : c'est pourquoi, dit-on, les femmes sont plus passionnées que les hommes.

Une autre légende très connue veut que, jadis, quatre jeunes gens, ayant achevé leurs études chez un même maître, entreprirent ensemble le voyage de retour. L'un était excellent tireur, l'autre habile devin, le troisième savait ressusciter les morts, le quatrième était nageur émérite. Ils arrivaient au bord de la mer quand un vent très violent se leva. Peut-être était-ce le présage de quelqu'événement extraordinaire ; le devin fit ses calculs et sut qu'à une heure donnée viendrait de l'Ouest un aigle immense tenant dans ses serres une princesse. L'archer, qui s'était préparé, d'une flèche tua l'oiseau ; le nageur ramena sur le rivage la princesse qui était morte et qui fut ressuscitée. Elle était belle ; les quatre compagnons se disputèrent pour l'épouser et décidèrent de revenir auprès de leur maître pour son arbitrage. Celui-ci décida que le nageur, ayant pris la princesse dans ses bras, l'épouserait ; que le devin devait être considéré comme le père de celle-ci ; que celui qui l'avait ressuscitée devait être considéré comme la mère qui donne vie à son enfant ; quant à l'archer, il était comme la sœur aînée qui prend soin de ses cadets. En souvenir de cet événement, les grappes de fleurs d'aréquier représentent les bienfaits du père, de la mère et de l'aînée.

Certains détails de toilette de la mariée, notamment le faux chignon, sont reportés au mariage d'un roi avec une Chame qui le fit convertir à la religion musulmane : ce roi est connu sous le nom de Râma l'Apostat [1].

(1) Son règne prit fin en 1695.

L'emploi d'une épée dans le mariage, l'aspersion d'eau sur l'oreiller et l'acte de rouler la natte sont expliqués par divers contes sur le même thème. Un jeune homme s'absente après avoir reçu la promesse d'une jeune fille. Comme il ne donne pas de ses nouvelles, on le croit mort et la jeune fille est mariée à un autre ; au moment de la prosternation nuptiale, le premier prétendant arrive et tranche la tête de son rival. Pour conjurer le malheur, l'officiant asperge d'eau la natte et l'enroule.

Variations dans les rites du mariage.

Un cérémonial aussi complexe que celui des accordailles et du mariage amène nécessairement des variations. Celles-ci viennent surtout d'une plus ou moins grande simplification des rites, simplification qui a tendance à s'accentuer de nos jours. Ainsi les préliminaires sont-ils en bien des lieux raccourcis, on s'abstient des trois premières visites officieuses ; plusieurs des prises d'arec rituelles sont accomplies successivement dans une même cérémonie ; l'arec pour « fixer la date » est présenté le premier jour des noces.

On a vu que si le pays était troublé il suffisait, pourvu qu'on fût à l'étape du « demi-mariage », d'une offrande aux ancêtres pour unir légitimement le couple ; cette offrande est suivie simplement par l'acte de semer des fleurs d'aréquier sur les époux ou, ailleurs, par l'échange de bananes et le heurt des crânes.

Si la mariée est veuve ou divorcée, c'est à elle qu'est faite la demande préliminaire ; si elle habite chez ses parents, la demande officielle est faite à ceux-ci. Ensuite, il suffit en principe d'une offrande, en présence de quelques vieillards, aux ancêtres et au mari défunt, à qui l'on explique que sa veuve ne peut plus vivre seule ; les époux se prosternent, l'assemblée leur jette des fleurs d'aréquier puis on fait tourner les *popil* ; ou bien on se borne à la prosternation nuptiale et à la « réunion des oreillers » par quelque vieillard.